

**L'ENTRETIEN DE LA RENTRÉE AVEC FABIEN RUET, CONSEILLER  
MUNICIPAL DE BERGERAC**

**Lors d'une séance du conseil municipal, vous avez déclaré que la décision de fermer l'école maternelle La Moulette et l'école primaire Romain Rolland était un « crime contre les intérêts de la ville ». N'est-ce pas un peu excessif ?**

Plus de trois années se sont écoulées depuis la fermeture des écoles Romain Rolland (au centre-ville de Bergerac) et La Moulette dans le quartier du même nom. Ces trois années ont été à l'image du mandat en cours : **le devenir des écoles et le bien-être des enfants ont été les grands oubliés de la municipalité.** Pendant ces trois années, les effectifs de nos seules écoles publiques se sont effondrés.

C'est un constat implacable. Le maire et sa première adjointe ont préféré engager la Ville dans des chantiers de prestige destinés à transformer le seul centre-ville de Bergerac en zone touristique. Cette stratégie est une erreur politique majeure si vous avez la volonté d'attirer de nouvelles familles avec des enfants. **Bergerac doit jouer son rôle de ville-centre attractive pour toute son agglomération.**

À l'inverse, en décidant seul de fermer ces deux écoles publiques, et alors que personne ne le lui demandait, le maire a sacrifié l'avenir de sa propre ville pour mieux la livrer au tourisme. **Un maire doit se battre pour ses écoles, sinon il doit partir.**



**En quoi la fermeture de l'école maternelle La Moulette a-t-elle fragilisé durablement Bergerac ?**

Il s'agissait d'une école maternelle dont les enfants poursuivaient leurs scolarités dans d'autres établissements de la ville. En décidant de se priver de cette source, le maire aggrave la crise scolaire dans les années à venir : les enfants de l'école maternelle La Moulette avaient vocation ensuite à rejoindre les effectifs des écoles André Malraux à Campréal et Simone Veil aux Vaures. **En fermant cette école maternelle en 2021, la municipalité a la responsabilité d'avoir fragilisé les effectifs de ces deux autres écoles.**

Les faits nous donnent raison. Des fermetures de classes y entrent en vigueur pour cette rentrée 2024. C'est un gâchis énorme, d'autant que l'école maternelle La Moulette était bien localisée : les habitants y étaient très attachés. Située à l'entrée nord de notre ville, elle jouissait d'un accès sécurisé à l'ancienne route nationale 21 qui est l'une des principales entrées de Bergerac. **En fermant l'école maternelle la Moulette, la municipalité s'est privée d'un formidable atout d'attractivité pour des parents qui vivaient en périphérie de Bergerac.**

Cette école était idéale. Vous y déposiez vos enfants avant de vous rendre à votre travail. Les enfants y jouissaient d'un cadre privilégié pour leurs premiers pas dans le parcours scolaire. En outre, ce quartier dispose d'une réelle qualité de vie avec ses commerces et ses services. En le privant d'une école, il est devenu moins attractif pour de nouvelles familles qui souhaiteraient s'installer à Bergerac avec leurs enfants. Le maire ne connaît pas les dynamiques urbaines de notre ville. **Il a totalement oublié l'importance du parc immobilier du quartier de Pombonne où le besoin d'une école n'est pas négligeable.**

**“ BERGERAC DOIT JOUER SON RÔLE  
DE VILLE-CENTRE ATTRACTIVE  
POUR TOUTE SON AGGLOMÉRATION.  
”**

## **Cette décision de fermeture des écoles était une vraie volonté municipale. Une autre politique était-elle possible ?**

Absolument. De nombreuses communes sont confrontées aux menaces de fermetures de classes. En général, les maires se battent pour obtenir gain de cause. Ici, fait hallucinant, nous avons un maire qui accélère les difficultés en proposant de fermer deux écoles. 108 enfants se sont retrouvés brutalement privés de leur école. Vous imaginez les traumatismes ? Ils venaient de subir les bouleversements du confinement. Fermer deux écoles publiques était une décision politique. **Par une absurde logique comptable, le maire a souhaité regrouper les enfants dans les établissements scolaires restants pour faire des économies et financer sa politique touristique.**

**Une autre politique est possible.** Il faut assumer ses responsabilités et affronter les difficultés. Notre ville est touchée par le décrochage social. Des quartiers entiers plongent dans la pauvreté. **Nous avons réclamé le classement en Zone d'Éducation Prioritaire afin d'obtenir, dans les quartiers classés « politique de la ville », le dédoublement des effectifs scolaires.** Dois-je rappeler que le centre-ville où se trouve l'école Romain Rolland est le quartier le plus pauvre de toute l'agglomération ?

La vérité est cruelle mais implacable. **Le maire de Bergerac méprise les habitants du centre-ville.** Il ne veut pas y attirer de jeunes ménages avec enfants pour assurer l'avenir de notre cité. Il préfère les touristes aux habitants.

## **De nouvelles fermetures de classes ont été décidées pour cette rentrée scolaire de septembre 2024. Les quartiers de l'Alba et de Campréal sont concernés. Quelles sont les conséquences pour notre ville ?**

Il est indispensable que nos concitoyens réagissent. **Cette municipalité a décidé de procéder à une sorte de plan social sur ses écoles publiques.** Il ne s'agit ni plus ni moins que de privatiser ses propres établissements scolaires en les réduisant à peau de chagrin. Comment expliquer que les effectifs des écoles privées de Bergerac ne diminuent pas ? Nous sommes face à un problème d'attractivité qui est la seule conséquence de l'absence de volonté politique.

**Pour financer ses chantiers de prestige, la municipalité a fait des économies de fonctionnement sur ses écoles.** Face à notre pression, le maire s'est senti obligé d'annoncer un plan école. Sa réussite sera la même que celle du plan trottoir. Et pendant ce temps-là, des classes ferment. Le président de la République est venu à Bergerac cette année. Le maire n'a même pas daigné lui demander un moratoire sur ces fermetures dans sa ville. C'est une honte.

**Alors que Bergerac doit accueillir entre 100 et 200 nouvelles familles pour faire face aux demandes d'emplois de la Poudrerie, les écoles primaires de l'Alba et André Malraux à Campréal verront des classes fermer.** Ce sont les deux établissements scolaires les plus proches de ce site industriel. Face à la preuve de l'échec de cette municipalité, nous savons qu'il nous incombera de créer une alternative crédible comme nous l'avions déjà esquissée au stade de nos premières propositions.

## **Justement, parlons de la transformation de l'école Romain Rolland. Le centre régional de la photographie doit y ouvrir ses portes avant la fin de l'année 2025. N'est-ce pas une chance pour notre territoire ?**

Je voudrais rappeler que l'école Romain Rolland a été fermée au motif qu'il fallait y investir 500.000 euros pour la mettre aux normes. **Depuis cette décision, plus de 10 millions d'euros auront été dilapidés dans le centre-ville entre l'interminable chantier du quartier de la halle du marché couvert et le musée Dordonha.** Le centre régional de la photographie est annoncé pour un coût supplémentaire de plus de deux millions d'euros. C'est quatre fois plus que les travaux de mises aux normes qui nous étaient opposés pour justifier la fermeture de l'école.

Que dire encore du cynisme qui a conduit au déménagement de force du presbytère et des classes de catéchisme au sein même de l'ancienne école Romain Rolland ? Au regard de l'importance de la loi de 1905 sur la laïcité, il y a des principes auxquels on ne devrait pas déroger. Mais le maire avait décidé et sa première adjointe exigeait un amphithéâtre de prestige pour Dordonha. **La fermeture de l'école Romain Rolland était préméditée.** La première adjointe exigeait encore sa maison des Artistes et le centre de la Photographie. Moralité, ce sera au contribuable d'assumer une charge de fonctionnement de près de 250.000 euros par an pour ce caprice.

**Notre centre-ville n'a plus d'école à offrir.** Les trottoirs pour s'y rendre sont peu praticables. Les dépôts sauvages de poubelles se multiplient. 700 logements y sont vacants et à l'abandon. Et vous osez encore me parler d'une chance pour notre territoire ? **Ces décisions impacteront lourdement notre quotidien pour la décennie à venir.**

**UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE**



## RETOUR SUR DES ÉCHANGES EN CONSEIL MUNICIPAL « L'ÉCHEC DES PETITS DÉJEUNERS DANS LES ÉCOLES BERGERACOISES »

**Lors de la séance du conseil municipal de Bergerac du mois de janvier 2024, Hélène Lehmann, conseillère municipale d'opposition, avait tenu à faire le point sur la distribution des petits déjeuners dans les écoles de la Ville. Ce fut l'occasion de revenir sur un nouvel échec municipal.**

Le maire s'était engagé, à grand renfort de communication, à ouvrir ce dispositif à tous les enfants de la ville. **Le projet a viré au fiasco.** Pourtant soutenue financièrement par l'État, la mairie fut contrainte de rembourser la moitié de la somme qui lui avait été allouée. La municipalité ne fut jamais soucieuse d'accompagner ce dispositif ni pour les enfants qui en avaient besoin ni pour les écoles qui furent livrées à elles-mêmes pour en organiser les modalités pratiques. **Ce ne fut que gaspillage alimentaire ou indifférence.**

La mesure des petits déjeuners à l'école devait débiter pour la rentrée 2023. **L'objectif était de promouvoir la santé des enfants. Il était possible de les accompagner dans un projet d'éducation à l'alimentation tout en veillant à corriger les inégalités sociales.** L'organisation de petits déjeuners dans les écoles était sous la responsabilité de la commune. Elle était soutenue par une contribution du ministère de l'Éducation nationale d'un euro et trente centimes par petit déjeuner.

Comme Hélène Lehmann a tenu à le préciser, rappelant le niveau croissant des inégalités sociales au sein de la commune, ce dispositif était « particulièrement pertinent pour les enfants de Bergerac ».

Alors comment analyser qu'après une année scolaire d'exercice, la commune fut contrainte de rembourser près de la moitié de la somme allouée ? **Pour l'élue de Bergerac avec Confiance, cet échec est « la conséquence d'une mise en œuvre déplorable par cette majorité purement libérale, méprisante et opportuniste ».**

Afin de s'en convaincre, Hélène Lehmann avait tenu à expliciter ces trois qualificatifs dont elle a affublé la majorité municipale :

- **Libérale** d'abord, parce que la municipalité a laissé chaque école s'organiser seule : choix de l'horaire du petit déjeuner, absence de participation municipale à l'information des parents pour éviter la prise d'un double petit déjeuner ;
- **Opportuniste** ensuite, parce que le projet n'était pas une initiative municipale malgré des besoins locaux. A Bergerac, les subventions potentielles guident les choix au point de « naviguer au gré des opportunités sans vision à long terme ou réflexion sur le fond » ;
- **Méprisante** enfin, car les petits déjeuners se sont réduits à la distribution de produits industriels à faible intérêt diététique. Hélène Lehmann a pu ainsi dénoncer « l'aberration écologique » à l'exemple « d'une brique de lait chocolaté sucré, servi froid, accompagné d'une madeleine industrielle ». La mise en œuvre au rabais de cette politique n'est pas conforme aux objectifs d'éducation à l'alimentation et de santé publique.

Pour les élus de Bergerac avec Confiance, une question subsiste : est-ce parce que cette mesure devait s'adresser à des enfants d'origines sociales modestes que le maire s'est autorisé à leur proposer un petit déjeuner qu'aucun d'entre nous n'accepterait pour lui ou pour ses propres enfants ?

**« Les enfants des quartiers prioritaires de notre ville méritent bien mieux que cela » avait conclu Hélène Lehmann.**

**LES ENFANTS DES QUARTIERS  
PRIORITAIRES DE NOTRE VILLE  
MÉRITENT BIEN MIEUX QUE CELA**



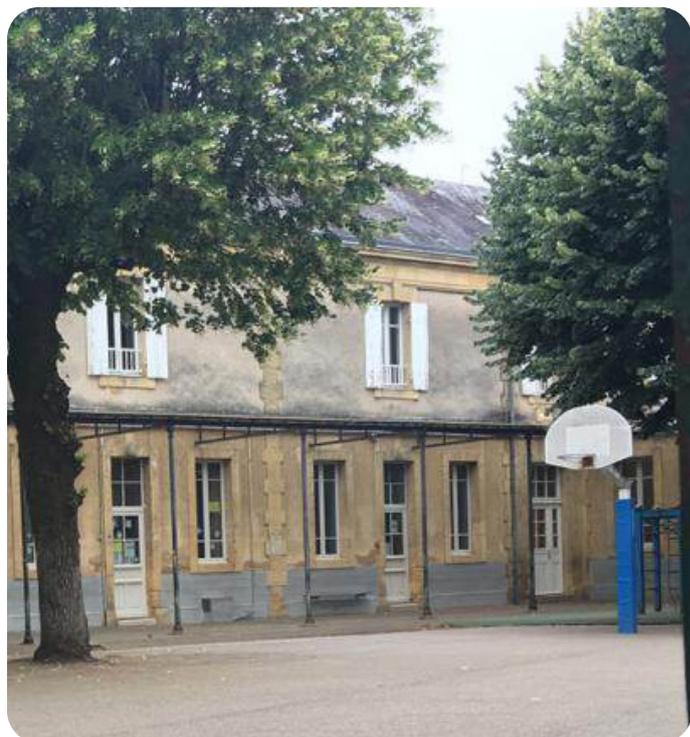
## QUELLE POLITIQUE ÉDUCATIVE À BERGERAC ?

Les effectifs de nos écoles publiques continuent de s'effondrer avec 20% d'élèves en moins depuis 2020 et, à nouveau, 3 fermetures de classe à cette rentrée scolaire. Oui, il existe une baisse de la natalité mais elle n'explique pas tout. En 2021, la décision du maire de fermer 2 écoles ayant une position géographique stratégique et de modifier la carte scolaire, à quoi s'ajoute l'intensification du manque d'attractivité de la ville, est un facteur à prendre en considération. Le Projet Éducatif Territorial de Bergerac 2023-2026 précise les orientations choisies et les actions menées qui en découlent (\*). On ne devrait pouvoir que se réjouir des ambitions affichées mais ce projet manque de transparence. **Pour exemple, nous sommes toujours en attente de l'évaluation du dernier projet éducatif terminé en 2022.** Et que dire du Programme de réussite éducative, majoritairement financé par l'État, qui a vocation à apporter un soutien adapté aux enfants et jeunes en difficultés ? Là encore, malgré des demandes répétées, les élus d'opposition sont exclus de ce programme qui devrait pourtant être de la responsabilité de tous les élus.

L'école est le lieu principal d'appropriation des savoirs et de mises à l'épreuve du monde social. **Tous les acteurs concernés, parents, enfants et personnels municipaux compris, doivent être partie prenante en étant associés à part entière.**

Concertation, co-construction et transparence sont les maîtres mots d'une légitimité des projets. Promettre n'est pas suffisant. **En politique éducative comme dans d'autres domaines, la ligne de conduite ne peut être autre que : faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait !**

(\* Le Projet Éducatif Territorial de Bergerac (PEDT Bergerac 2023-2026) est consultable sur <https://www.bergerac.fr>



**TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS, PARENTS, ENFANTS ET PERSONNELS MUNICIPAUX COMPRIS, DOIVENT ÊTRE PARTIE PRENANTE EN ÉTANT ASSOCIÉS À PART ENTIÈRE.**

## À VENIR !

Le numéro du mois de novembre de la lettre d'information locale, citoyenne et engagée sera consacré au thème de la santé à Bergerac.

EN BREF 1

**1427** est le nombre d'élèves des écoles primaires publiques pour la rentrée de septembre 2024. Il s'élevait à 1498 élèves lors de la rentrée 2023 et à 1630 en 2022.

EN BREF 2

**38 à 40 €** est le montant moyen du budget pédagogique par enfant à Bergerac.



06 25 27 32 84

<https://fabienruet.fr>

bergeraccitoyen

Ce document est préparé par le collectif Bergerac Citoyen. Il est distribué par nos bénévoles. Il est imprimé à Bergerac, dans une démarche éco-responsable.

Ne pas jeter sur la voie publique